



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9122^e séance

Mercredi 31 août 2022, à 10 h 20

New York

Provisoire

Président : M. Zhang Jun (Chine)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. de Almeida Filho
Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M. Kirpichenko
France	M. de Rivière
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Anyanah
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M ^{me} Moran
Kenya	M ^{me} Nyakoe
Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
Norvège	M. Heines
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eckersley

Ordre du jour

Paix et sécurité en Afrique

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Paix et sécurité en Afrique

Le Président (*parle en chinois*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil est saisi du texte d'une déclaration faite en son nom par la présidence du Conseil sur la question inscrite à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui. Je remercie les membres du Conseil de leurs précieuses contributions à cette déclaration.

Conformément à l'accord auquel ils sont parvenus, je considérerai que les membres du Conseil de sécurité souscrivent à cette déclaration, qui sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2022/6.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Les membres du Conseil de sécurité ont adopté par consensus la déclaration présidentielle sur le renforcement des capacités africaines, qui revêt une grande importance pour mobiliser un soutien supplémentaire en faveur du renforcement des capacités et de l'instauration d'une paix durable sur le continent.

Je tiens tout d'abord à remercier le Gabon, le Ghana et le Kenya de leur participation active et de leur soutien résolu tout au long du processus de consultation, et notamment de nous avoir très utilement fait bénéficier du point de vue des pays africains. Leurs efforts ont permis à cette déclaration présidentielle d'être plus attentive aux besoins de l'Afrique. Je veux également remercier les autres membres du Conseil de sécurité d'avoir participé de manière constructive aux consultations. Je les remercie tous pour leur coopération et leur soutien.

Je pense que mes collègues seront d'accord avec moi pour dire que cette déclaration est opportune et orientée vers l'action. Elle énonce des propositions sur ce qui doit être fait de manière systématique pour aider l'Afrique à renforcer ses capacités. Elle propose notamment des actions précises sur des questions qui touchent tous les pays africains. Nous espérons que le

Conseil de sécurité saisira cette occasion pour continuer de s'employer en priorité à soutenir la paix et la sécurité en Afrique et maintenir une concertation étroite avec les pays africains, tandis que nous œuvrons de concert pour atteindre les objectifs fixés dans la déclaration présidentielle et contribuer davantage à la paix, à la sécurité, à la stabilité et au développement en Afrique.

Bien entendu, cette déclaration présidentielle est sans doute imparfaite. Nous comprenons que les membres du Conseil de sécurité puissent avoir des opinions divergentes sur certaines questions. Le processus de consultation n'a pas été facile, mais grâce aux efforts conjoints de toutes les parties, nous sommes finalement parvenus à un consensus qui envoie un message fort d'unité et de coopération. Cela prouve une fois de plus que, pour peu que les membres du Conseil de sécurité soient patients, prêts à mener des consultations sur un pied d'égalité et à prendre pleinement en considération les préoccupations de chacun, nous pouvons toujours trouver des solutions efficaces, quelle que soit la difficulté de la situation ou la complexité des problèmes.

Mener un dialogue et des consultations dans l'objectif d'un consensus n'est pas seulement dans notre intérêt, c'est aussi conforme aux attentes de la communauté internationale et une obligation dont les membres du Conseil de sécurité doivent s'acquitter conjointement. C'est tout le message que j'espère partager avec le Conseil alors que la présidence chinoise touche à sa fin.

Au nom de la délégation chinoise, je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux membres du Conseil de sécurité et au Secrétariat pour leur ferme appui. Nous n'aurions pas pu mener à bien nos travaux ce mois-ci sans le travail acharné, le soutien et le concours actif des délégations et des représentants du Secrétariat, y compris les fonctionnaires des services de conférence, les interprètes, les traducteurs, les rédacteurs de procès-verbaux et le personnel de sécurité.

Enfin, je souhaite à la délégation française plein succès à la présidence du Conseil en septembre.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

La séance est levée à 10 h 25.